

## Groupe de travail

### « Aménagement »



#### Petit déjeuner « Conception et Gestion durable des espaces publics »

15 octobre 2010

## Programme

Ce petit-déjeuner débat sur le thème « Conception et gestion durable des espaces publics » s'est déroulé le 15 octobre 2010 à Lyon et a réuni une vingtaine de participants. 2 intervenants étaient présents pour alimenter les échanges.



- **Didier Larue : Paysagiste, Atelier LD**
- **Matthieu Dazère : Gestionnaire de Site, Grand Lyon**

- 1/ Présentation du programme du petit déjeuner débat
- 2/ Tour de table des participants
- 3/ Présentation de la problématique et de l'état des lieux par le groupe de travail

- >> *Introduction : Liane Kamarudin – AERE*
- >> *Elément de cadrage qu'est ce qu'un « espace public durable »*
- >> *La gestion durable d'un espace public : Héloïse Marie – Tribu*
- >> *La problématique de l'appropriation et du fonctionnement de l'espace public*

- 4/ Intervention de professionnels sollicités
- 5/ Contribution des participants sur leurs besoins, attentes, outils utilisés, projets réalisés

### Trois questions principales pour répondre à la problématique:

- 1/ Quelles sont les composantes d'un espace public durable ?**
- 2/ Comment intégrer et penser la gestion dès la phase conception pour que l'organisation entre gestionnaires ne soit pas un frein au développement d'espace public pertinent**
- 3/ Comment aboutir à un espace public durable, un espace qui fonctionne ?** (appropriation par les habitants, confort, espace multifonctionnel, gestion-participative, mixité sociale et générationnelle, respect, accessibilité, évolutivité, concertation, lien avec l'existant etc.) ?



## Introduction

Aujourd'hui, les descriptifs des nouveaux projets d'espaces publics se ressemblent étrangement, remplis d'enfants et de papillons ... ils peuvent ne pas correspondre à la réalité mais ils reflètent en tout cas une situation « idéale » pour les concepteurs. Aurait-on trouvé la « recette-miracle » pour créer des espaces publics de qualité ? Les attentes des élus et des concepteurs de ces projets sont-elles bien en adéquation avec celles des usagers ?



## Quelles sont les composantes d'un espace public durable ?

*Intervention de Didier Larue – architecte paysagiste Atelier LD*

Définir ce qu'est un espace public durable s'avère compliqué car qu'entendons nous par durable. Il faut distinguer les espaces publics existants pour lesquels le paysagiste va être sollicité pour une modification d'usage des espaces publics à créer car la façon d'appréhender l'espace public ne va pas être la même.

### >> Espaces Existants

Dans les espaces existants, les usages se sont déjà mis en place. Il y a un poids de l'histoire et de l'appropriation. C'est donc plus facile pour un concepteur qui peut s'appuyer sur du concret (exemple supprimer l'utilisation des véhicules pour le confort urbain ou faire baisser la dangerosité d'un site).

### >> Espaces à créer

Sur les espaces à créer le travail peut être plus compliqué car il n'y a pas d'histoire, pas d'usager (pas de flux de gens, commerce, bistrot, etc.) et il va falloir donner de la vie à un nouvel espace. Il faut plusieurs années pour que les choses se mettent en place. Dans les quartiers neufs c'est plutôt un « rêve » d'urbanité. Les concepteurs projettent leurs idées, leurs « rêves » de développer la qualité en ville. Le piège pour le concepteur peut être de vouloir trop structurer, de trop dessiner du coup l'espace ne fonctionne pas car il ne laisse pas de liberté aux usages.

Les usages que l'on peut faire d'un espace public tiennent à peu de chose : Une largeur de trottoir permettant aux passants de s'arrêter et de discuter, de mettre un banc, la plantation d'un arbre qui apportera de l'ombre à une terrasse de café mais gênera peut être le stationnement etc.

### >> Les conditions d'un espace qui fonctionne

C'est la richesse de ce qui peut se passer qui fait le durable. Les usages doivent être partagés et l'habitant doit pouvoir y vivre des bons moments, avoir des souvenirs, une notion d'ambiance, de proximité...

Outre la notion d'espace public durable, ce qui est intéressant c'est la diversité et la complémentarité des espaces à l'échelle d'un quartier ou d'une ville (un square, une grande place etc.). Les variétés des dimensions et des typologies engendrent une mixité des usages.

Il ne faut pas oublier et cela dès la conception que l'espace peut évoluer et il faudra l'adapter au cours du temps et pouvoir être réactif. Un espace public n'est jamais fini tout comme une ville qui se doit d'être en mouvement et d'évoluer.

## >> Rapport à l'architecture

Il existe également un rapport fort à l'architecture : un « bel » espace public change d'aspect s'il est entouré d'usines ou au contraire de bâtiment avec une histoire ou une qualité architecturale. En Italie, certaines grandes places ne sont constituées que d'une surface minérale (avec matériaux locaux) sans spécialisation de la surface mais c'est l'environnement, le bâti, le cadre qui sublime la place.

## >> Les espaces végétaux

L'introduction de végétaux dans un espace public se révèle souvent complexe car cela nécessite une adaptation entre la phase de conception et de gestion. De plus il faut du temps pour que la végétation se développe pour arriver aux résultats attendus et à la fonction escomptée. Cela peut provoquer de l'incompréhension chez les usagers qui envisagent l'espace vert comme une entité aseptisée. Il faut arriver à expliquer qu'une espace végétal doit être vivant et que ce n'est forcément une mauvaise gestion que de laisser l'herbe pousser ou d'avoir des mauvaises herbes.

EX : A Paris, il a été décidé de mettre en place au milieu de la ZAC Masséna une prairie de hautes herbes pour contraster avec les immeubles de grandes hauteurs de la zone. Les gens s'y sentent bien en journée mais cela apporte aussi des usages non souhaités par les gestionnaires notamment en soirée. Il est donc important d'engager une réflexion sur les types de végétaux, car le concepteur ne voit pas forcément tous les usages finaux.



## La gestion durable d'un espace public

*Intervention de Mathieu DAUZERES – Gestionnaire Grand Lyon*

### Intégrer la gestion dès la phase conception

Le concepteur et le gestionnaire n'appréhendent pas le durable de la même manière. Les aménageurs et les concepteurs ne prennent pas toujours en compte la pérennité des matériaux, l'entretien de l'espace et le travail que cela implique pour le gestionnaire.

Il est nécessaire de penser la gestion dès la phase conception si l'on souhaite que l'espace soit pérenne. Il faut donc que la gestion soit prévue au même moment que la conception pour que l'espace puisse être géré correctement. Pour gérer un espace, l'idéal s'est de pouvoir intervenir rapidement et d'être sur place. La présence d'un local sur site permet cette proximité et d'être réactif.

**Réaction d'un maître d'ouvrage : Pour le MO la vraie question est de savoir comment faire en sorte que nos maîtrises d'œuvre intègrent la gestion dans les documents de consultation. En amont de la consultation le MOE doit travailler avec le gestionnaire pour définir les préconisations à mettre dans les DCE pour tendre vers des espaces plus réfléchis.**

### Diversification et adaptation aux usages

Le gestionnaire est aussi confronté à la diversification des usages : Berge, Darse etc. Cela implique un travail avec les différents services des villes et des collectivités car les compétences sont réparties non pas par zone mais par thème.

*Ex : Les noues paysagères compliquent le travail de gestion car elles mobilisent 3 services :*

- Grand Lyon pour la gestion de l'eau
- Grand Lyon pour la propreté
- Ville pour les espaces verts

**Il faut donc réfléchir à des modes de gestion unique et globale en fonction des typologies de territoire. Le gestionnaire doit donc évoluer et dépasser ses compétences** (ex à Confluence : pour gérer l'espace, il a fallu prendre le temps de

*développer les compétences dans l'affrètement des bateaux, compétences que les personnels n'avaient pas jusqu'alors.)*

Le gestionnaire est également confronté à des problèmes d'évolution des usages sur certain site tel que les berges mais ne peut adapter le site car un brevet est déposé et il faut demander l'avis du concepteur avant de pouvoir intervenir.

**Réaction de Didier Larue :** Les espaces publics deviennent parfois des lieux sociaux avec des usages détournés. Dans sa conception un lieu peut avoir plusieurs usages : les habitants transforment et dynamisent. La concertation entre gestionnaire et techniciens pour l'usage des espaces publics sont difficiles en elles-mêmes, et il est compliqué de savoir à l'avance ce que les usagers vont en faire. Il ne faut pas être trop directif dans la définition de l'usage des espaces publics, mais laisser une marge de liberté aux usagers. Les usages des espaces publics ne sont pas immuables : pour certain lieux les usages ne changent pas, alors que pour d'autres c'est une mutabilité constante. De ce fait le terme « durable » ne convient pas à l'espace public.

Les promoteurs développent de plus en plus d'espace privé dont la limite est parfois mal définie avec l'espace public. La question est de savoir comment gérer cette limite.

L'espace public est un patrimoine commun, c'est un espace de vie et pour beaucoup de personnes le fait de bien s'occuper d'un espace est un dû. Ils n'ont pas conscience que c'est l'affaire de chacun et que le préalable à une gestion efficace est le respect des espaces communs.

*Ex : L'entretien peut permettre l'appropriation : sur les berges du Rhône le Grand Lyon enlève plus de 1000 m<sup>2</sup> de tags. Il s'agit d'un espace où les gens se sentent bien que ce soit pour une promenade, une pause déjeuner ou un moment de loisirs. Ils ne réalisent pas le travail effectué et pensent au final que l'espace est respecté.*

Afin de tenter d'apporter des réponses à l'ensemble de ces problématiques le Grand Lyon a élaboré à l'intention de ces services un référentiel « de conception et de gestion des espaces publics »

- Définition des matériaux, les contraintes entretien
- Règles de dimensionnement : il faut qu'il y ait cohérence des dimensions entre les matériels de nettoyage et les zones de déplacement des espaces publics
- Comparateur des coûts de gestion
- Analyse du cycle de vie du produit

Cependant ce référentiel ne s'applique qu'au Grand Lyon et pas à l'espace privé. Il y a là encore des passerelles à trouver avec d'autres structures qui gèrent l'espace public et notamment les pôles modaux ou les esplanades liées aux transports en commun tels que le Sytral et Keolis avec lesquels il faut s'organiser. Il faut redéfinir des plans de gestion en se basant sur des périmètres d'intervention et sur une répartition des tâches globale et non pas sur des thèmes (propreté, eau etc.)



## Appropriation, bon fonctionnement et implications des habitants

La dimension sociale des espaces publics est importante, car ceux sont d'abord les usagers qui sont concernés. L'espace public est commun à tous. Chacun doit y contribuer, en prendre soin et l'entretenir, car l'entretien et l'usage sont liés : « *quand on salit on se fait du mal à soi-même* ».

Alors comment s'assurer de l'appropriation d'un espace et de son bon fonctionnement ? Faut-il s'appuyer essentiellement sur de la concertation pour réaliser le diagnostic des

usages ? Dans quelles mesures impliquer les habitants qui sont dans le cadre de l'espace public des experts d'usages. Faut-il tendre vers de la cogestion ou de la coproduction ?

### **Ex Mode d'implication des habitants :**

- *La Guillotière « utilisation des dents creuses et des friches ». Il a été essayé d'inclure dans les DCE, la participation des habitants aux travaux pour créer une dynamique autour de l'espace mais le MOE n'a pas trouvé comment faire pour que cela n'engendre pas de problème de responsabilité et de sécurité.*
- *Dans le cadre d'une opération ANRU le MOE a souhaité intégrer une mini-formation à la gestion pour les habitants mais les responsables du programme ont refusé trouvant cela pas assez significatif.*

Ainsi les idées sont souvent présentes mais le plus dur est de pouvoir les mettre en pratiques.

- *Retour d'expérience de la SERL (sur le projet de Renouvellement urbain de La Duchère (69))*

### **Différents modes de communication et d'information ont été mis en place dans le cadre du projet de renouvellement urbain.**

>> Des ateliers de concertation portés par Atelier des Paysages. Au-delà de la collecte des avis et attentes des habitants, ils permettent d'identifier les contraintes et d'étudier la potentialité de les transformer en atout (Utilisation d'un terrain en dénivelé comme gradin lors de l'organisation d'évènement). 2 à 3 semaines séparent les ateliers pour permettre au MOE de traduire avec des maquettes le travail réalisé avec les habitants

>> Des diagnostics en marchant : Il permet sous une forme plus ludique que l'atelier de concertation d'attirer différents publics. C'est l'occasion pour chacun aussi bien le concepteur que l'habitant de prendre du recul, d'avoir une autre vision, de traiter les points sensibles mais aussi parfois estomper certaine revendication non fondée.

### **La concertation**

Comment s'assurer de la représentativité des habitants ? La concertation est-elle réelle ?

Personnes ne peut prétendre disposer d'une représentativité sans mixer les modes de concertations et d'implication des habitants. Par ailleurs la difficulté de la concertation réside aussi dans le déphasage dans temps entre la partie d'échange et d'explication sur le projet et le résultat (la réalisation de l'espace publics). Du coup les habitants ne sont plus dans la même dynamique et il n'y a plus d'émulation autour du projet. Il faudrait réfléchir à un accompagnement ou une animation jusqu'à la livraison pour assurer une continuité. Il manque aussi des réunions de restitution du processus de concertation avec les habitants afin de pouvoir expliquer les propositions retenues et celles non intégrées au projet en expliquant les raisons.

Il convient également de pouvoir faire la part des choses et de distinguer les intérêts personnels d'un groupe de pression (qui est organisé, qui sait être force de proposition et se faire entendre) et les intérêts collectifs.

Disposer d'un intervenant extérieur (médiateur, animateur) pour mener la concertation plutôt que de la confier à un membre de la MOE semble également important pour les intervenants. Cela permet de définir un langage commun et de s'assurer que les habitants appréhendent le projet de la même manière que le concepteur ou le MO (terme technique, compréhension d'un plan, notion d'échelle etc). Sans langage commun la concertation peut s'avérer contre productive et engendrer de l'incompréhension ou un désengagement des habitants.

**Réaction de Didier Larue :** La participation des habitants à un projet (concertation, co-gestion) n'implique pas forcément un respect de l'espace public. Il y a des espaces qui se prêtent à un bon fonctionnement (maillage avec la ville, ambiance etc.). On constate parfois qu'il n'est pas utile d'encadrer les choses, c'est le contexte qui va être porteur. De plus comme dans beaucoup de projet il faut un groupe de personnes qui ait envie qui soit porteur pour aboutir à un espace qui fonctionne, qui vie et qui est support de lien social.

### Cogestion

Outre les jardins partagés qui se développent, il n'est pas évident de collecter des retour d'expérier de co-gestion d'espace public. Ce mode de gestion bien qu'intéressant socialement et pour la dynamique d'un quartier est confronté à des points de blocage auxquels il faudrait trouver des réponses.

- L'encadrement : A quel acteur s'adresser, qui pilote le processus (une association de quartier, le commune, la collectivité ..)
- La responsabilité : Prendre en gestion un espace implique des responsabilité pour le gestionnaire (quel montage juridique)
- La pérennité : Comment s'assurer que ce mode de gestion sera pérenne ? Cela repose bien souvent sur un groupe d'acteurs motivés, qu'advient-il si ce groupe n'est plus là, s'il perd de sa motivation. Faut-il prévoir un animateur de la démarche ?



### Conclusion

Comme pour la qualité environnementale des bâtiments, la question de l'espace public est confrontée à une complexité d'approche :

- Le maître d'ouvrage
- Le concepteur
- Le gestionnaire
- L'utilisateur

Cette complexité d'approche n'est pas un inconvénient mais un moyen pour chacun de se nourrir de ces échanges, de s'améliorer et d'aboutir à un projet basé sur une vision partagée où chacun apporte son expertise liée à son métier.

Certes cela peut sembler fastidieux et avoir des répercussions sur le budget d'une opération mais si le projet est bien réfléchi cela permettra d'anticiper sur la gestion et au final d'alléger certain poste de dépense. L'avenir est dans les approches partagées avec un travail commun et des compétences appropriées pour au final disposer d'espaces qui vont fonctionner. Il s'agit d'apporter de la pédagogie, de la communication entre acteurs et laisser le champ libre à l'évolution des métiers.

Au delà de son rôle social et de vie d'un quartier, l'espace public a également un rôle important qu'il ne faut pas perdre de vue tant au niveau des MO que des concepteurs c'est le confort climatique et plus particulièrement en ville avec les îlots de chaleur.

L'espace public doit pouvoir rafraichir (place de l'eau, choix des revêtements) et participer à mettre la ville à l'ombre en contribuant à la canopée.